

Nouveau comité au Centre Médical Sportif

(Denain) Le CMS relance...pour voir !

Dès le 02 mai prochain, le Centre Médical Sportif va renaître de ses cendres après un mois d'avril à l'arrêt. En effet, en mars, toute l'équipe médicale avait démissionné en bloc face au déficit important et à l'arrêt des subventions des collectivités territoriales comme le département, la région voire l'Etat, seule la Porte du Hainaut demeurant fidèle au poste !



Mr Pierre Mériaux, Mme Christine Gary, Mme Dominique Sainty

Nouveau comité

Un nouveau comité a vu le jour le 13 avril dernier, sa présidente Christine Gary “ nous ne voulions pas abandonner un tel service au public avec un matériel de premier plan. Nous repartons avec des objectifs forts de réduction du déficit dans les 12 prochains mois. Nous ferons un point mois par mois afin d'envisager toutes les solutions.” Un trou financier s'élevant à 48 000 €, comblé en partie par une subvention exceptionnelle de la CAPH de 25 000 € votée en 2010 mais validée avec cette relancé d'activité. Reste à combler 23 000 € et afin d'y parvenir “ une diminution d'activité de 30 % dans les examens sportifs gratuits sera mise en place. Chaque intervenant médical à accepter de réduire ses honoraires de 30 % également. Bien sur, les activités des examens des sportifs de haut niveau, rémunérés par les fédérations, sont maintenues “, poursuit la présidente.

Des règles strictes

Seul le respect stricte de ces règles :

- Pas d'examen pour un enfant de moins de 12 ans
- 200 gratuits maximum pour des sportifs de clubs de la CAPH
- Contrôle plus sévère de la domiciliation du sportif et du club devant appartenir à la Porte du Hainaut.
- Les clubs Professionnels s'acquitteront d'un coût de 150 € par examen et par athlète
- Pour les autre clubs de sport sur la CAPH, 40 € par sportif

”Je précise que 150 € est notre prix coûtant pour un examen complet avec notre matériel de pointe. De plus, pour tous les clubs, des remboursements partiels, via la fédération, sont parfois possibles”, indique MMe Gary.

Appel à soutien

Face au désarroi financier en mars 2011, les responsables de cette structure ont envoyé des courriers à l'ensemble des élus de toutes les communes sur le Hainaut mais également le département, la région etc. *“ A cette heure, et il faut le souligner, à l'exception de la CAPH, seul le conseil municipal de Douchy-les-Mines a voté dernièrement une aide exceptionnelle de 500 € ”*, précise la secrétaire de l'association Mme Sainty.

L'objectif est de jouer la sécurité pour la nouvelle équipe. Il faut fonctionner avec la dotation annuelle de 55 000 € de la CAPH et rentrer ainsi dans les clous financiers ! Une réduction des temps d'intervention de chaque praticien était inévitable pour accompagner cette nouvelle tentative ! Fort de ce constat, il est à souhaiter que d'autres partenaires, vivement sollicités, se signalent car la santé du sportif amateur ou professionnel constitue une évidence sociétale !

Le nouveau bureau :

La présidente : Christine Gary
Le Vice-Président : Claude Raymackers
Le Vice-Président : Jean-François Burette
Le Trésorier : Pierre Mériaux
Le Trésorier adjoint : Pierre Mary
Secrétaire : Dominique Sainty

Daniel Carlier

vainfos